

FORMULAIRE DE DECLARATION D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE
Modèle à adresser en application de l'article L. 233-8 II du code de commerce à

AMF Autorité des marchés financiers Direction des Emetteurs 17, place de la bourse 75002 PARIS Tel : 01 53 45 62 77/48 Fax : 01 53 45 62 68
--

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet et transmettent à l'AMF, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du code de commerce.

• **Coordonnées de la personne chargée de suivre le présent dossier :**

* Nom et Prénom : VERLY Marc
* Tel : 03.59.31.20.00 Fax : 03.59.30.20.05 Email : mverly@citeonline.org

• **Société déclarante :**

* Dénomination sociale : IRD NORD PAS DE CALAIS
* Adresse du siège social : 2 avenue de KAARST 59777 EURALILLE
* Marché Réglementé (Eurolist) :
☐ Compartiment A ☐ Compartiment B ☒ Compartiment C

1. Nombre total d'actions composant le capital de la société déclarante : 2.903.273

2. Nombre total de droits de vote de la société déclarante incluant droits de vote suspendus : 2.903.273

Ce total sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils des actionnaires (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

* Origine de la variation : contrat de liquidité
* Date à laquelle cette variation a été constatée : 30/11/2009

Lors de la précédente déclaration en date du : 31/10/2009

* le nombre total d'actions était égal à : 2.903.273
* le nombre total de droits de vote (incluant les actions privées de droit de vote) était égal à : 2.903.273

3. Nombre total de droits de vote de la société déclarante HORS droits de vote suspendus [soit total droits de vote dit exerçables]: 2.886.075 au 30/11/2009 contre 2.886.230 au 31/10/2009.
(ce chiffre est transmis à l'AMF à titre d'information)

Fait à : Lille, le 01/12/2009

Signature :
M. VERLY
Directeur Général